



les conditions de la rentrée 2020

publié le 30/08/2020

Conditions sanitaires et pédagogiques en bref

Pour cette rentrée de septembre 2020, le collège Léon Huet accueille 275 élèves répartis dans 11 classes.

Les conditions sanitaires de la rentrée

Cette rentrée, sous le signe de la sécurité pour tous, voit des mesures sanitaires particulières mises en place et qui devront être observées avec rigueur.

La liste qui suit n'est pas exhaustive et sera détaillée lors des différentes réunions de rentrée.

Le rôle très important des parents : Vous devez vous assurer que votre enfant n'a pas de fièvre et ne présente aucun symptôme avant de partir au collège. Dans le cas contraire, il doit rester à la maison et consulter un médecin.

Les gestes barrières et autres mesures de distanciation :

Le masque est obligatoire au collège, pour tout le monde, pendant les cours et en dehors des cours (à l'exception des activités sportives). Ainsi, chaque enfant doit se présenter au collège avec un masque sur lui mais aussi avec des masques de rechange. Pour rappel, un masque n'est plus efficace au delà d'un usage de 4 heures. En cas d'utilisation de masques lavables, il est nécessaire de prévoir un sachet pour conserver les masques utilisés.

Le lavage des mains sera fréquent et l'utilisation de gel hydroalcoolique nécessaire. Ainsi chaque élève est autorisé à avoir sur lui son propre flacon de gel hydroalcoolique.

Une bande bleue au sol matérialise le milieu des couloirs et ainsi le sens de circulation à respecter pour limiter le brassage des élèves (qui porteront leur masque lors de tous les déplacements).

La cour de récréation est divisée en 4 zones, chacune des zones étant réservée aux élèves d'un même niveau, toujours dans le but de limiter le brassage des élèves.

La salle de restauration sera elle aussi organisée de façon à ce que seuls les élèves d'un même niveau déjeunent ensemble.

Les conditions pédagogiques de la rentrée

L'année scolaire précédente a été perturbée pour l'ensemble des élèves. Ils n'ont pas tous pu bénéficier des mêmes conditions d'apprentissage à distance. Les enseignants en tiendront compte, bien évidemment, dès la rentrée.

Des tests de positionnement seront proposés en début d'année, ainsi que les évaluations nationales d'entrée en 6ème. Cela permettra de mesurer les besoins des élèves et d'y apporter des réponses ciblées.

Un accompagnement pédagogique renforcé en septembre et octobre sera donc mis en place au sein de chaque cours pour permettre à tous les élèves d'atteindre le niveau scolaire attendu et nécessaire pour aborder le programme de l'année.

Le dispositif "Devoirs Faits" mis en place dès la deuxième semaine de septembre, est là pour accompagner les élèves dans leur travail personnel. Les créneaux proposés apparaissent cette année sur les emplois du temps des élèves et sont valables jusqu'aux vacances de Noël. Il vous appartient d'y inscrire votre enfant car la participation se fait sur la base du volontariat.

L'autonomie des élèves dans leur travail personnel est une composante incontournable de leur réussite scolaire. Nous devons donc, ensemble, famille et collège, nous coordonner pour accompagner au quotidien vos enfants, nos élèves, dans leur travail scolaire.

Toute l'équipe du collège est à votre écoute et se joint à moi pour souhaiter une excellente rentrée à nos chers élèves !

Catherine ALIX
La principale

Document joint

 livret-parents-rentree-2020-covid19-71224 (PDF de 435.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.